



Arras, le 22 janvier 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Autoroute A16

Prolongation des restrictions de circulation sur le viaduc d'Echinghen jusqu'au 30 juin 2018

Depuis décembre 2017, des travaux sur le viaduc d'Echinghen visant à assurer la pérennité à long terme de l'ouvrage sont en cours.

Ces travaux se poursuivront jusqu'à la fin du 1^{er} semestre de 2018.

C'est pourquoi, l'arrêté fixant les restrictions de circulation est prolongé jusqu'au 30 juin 2018 :

- Réduction de la circulation à une voie dans chaque sens sur le viaduc
- Interdiction de circuler aux poids-lourds de plus de 3,5 tonnes sur la zone avec mise en place de déviations :
 - o Les poids lourds circulant dans le **sens Boulogne > Paris** devront obligatoirement sortir au diffuseur n°29 « Boulogne Port ».
 - o Les poids lourds circulant dans le **sens Paris > Boulogne** devront quant à eux obligatoirement sortir au diffuseur n°28 « Isques ».

Ils devront suivre les déviations détaillées en pages 2 et 3

Contacts Presse :

- Préfecture du Pas-de-Calais – Service Départemental de la Communication Interministérielle (SDCI)
pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr – 03.21.21.20.05.

Détails des déviations mises en place pour les poids-lourds jusqu'au 30 juin 2018



Déviations locales pour le transit poids-lourds

- Direction Boulogne sortie obligatoire à Isques (n°28) : suivre la D901 en direction de Boulogne puis la N416 pour retrouver l'A16 vers Boulogne au diffuseur n°29 de Boulogne-Port.
- Direction Paris sortie obligatoire à Boulogne Port (n°29) : suivre la N416 puis la D901 pour retrouver l'A16 en direction de Paris au diffuseur n°28 de Isques.



Déviations grande maille depuis ou vers Calais :

- En direction de Calais :
Depuis l'Ouest emprunter l'A29 en direction d'Amiens pour rejoindre l'A1 Lille et l'A26 vers Calais.
Depuis le Sud emprunter l'A29, l'A1 puis l'A26 vers Calais.
- Depuis Calais pour rejoindre l'Ouest : privilégier l'A26 puis l'A1 - l'A29 Ouest.

Contacts Presse :